

<b>COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2008 A LA CCI DE FOIX</b>
---

### **Membres du Conseil d'Administration**

Nom/Prénom	Présent	Excusé
M. H. MARTRE	X	
M. R. FAUROUX		X
M. P.L. MAURAT P L		X
M. J.L. VIGNEAU		X
M. C. DELPY	X	
M. F. PALLAS VILADOMAT		X
M. A. GABRIEL		X
M. T. POBEAU		X
M. M. SANCHEZ	X	
M. A. ROUMIEU	X	
M. S. LE GOFF		X
M. A RIPPOL		X
M. J.F. GAVELLE	X	
M. J. LARROQUE	X	
M. P. MUSSET	X	
M. R de GIOANNI		X
M. R DOMANCHIN		X
M. J.M. MORERE		X

### **Assistaient également :**

- M. RAYNAL Daniel, Directeur Général de la CCI de l'Ariège
- M. COUVREUR Nicolas, Responsable du service Etudes, Aménagement, Communication de la CCI de l'Ariège.

Le Conseil a abordé les différents points inscrits à l'ordre du jour.

### **1. Assemblée Générale du 24 septembre 2008**

- *Bilan de la manifestation (colloque et rencontre Conseil Général):*

Le Président Martre souligne la réussite de la manifestation, avec une préparation de qualité ayant permis de rassembler une assistance fournie et de bon niveau (avec notamment la présence de plusieurs décideurs ariégeois et de l'Andorre), ainsi que des intervenants de premier plan, en particulier le Président du Conseil Général de la Loire Atlantique P. Mareschal avec l'exemplarité du projet de Notre Dame des Landes.

Les prises de positions positives des maires présents au cours de cette manifestation (JN Fondère pour Foix, M. Sanchez pour Lavelanet, P. Peyronne pour Ax-les-Thermes) et en dehors (N. Quillien pour Mirepoix et A. Trigano pour

Pamiers au cours de la mission Capi) constituent une avancée significative pour le projet au plan local. En effet, l'ensemble des maires des plus grandes villes de l'Ariège, à l'exception de Saint Giron, affichent désormais une position favorable au projet aéroportuaire ariégeois.

Il est souligné la difficulté éprouvée par le Conseil Général pour afficher officiellement sa position en faveur du projet, pour de multiples raisons, ainsi que la priorité donnée par l'Assemblée départementale à l'itinéraire E9 en termes de communication. Toutefois, la position sans ambiguïté du Vice-Président Roger Sicre a été rappelée, ce dernier ayant à nouveau manifesté une position très favorable au projet, comme il l'avait fait lors du colloque de novembre 2007.

Henri Martre salue par ailleurs l'engagement très affirmé d'Ariège Expansion dans la démarche de l'Anatap, ainsi que l'atteste sa présence au Conseil d'Administration de l'association.

M. Delpy indique que la manifestation a eu un certain effet de dynamisation pour ce qui concerne les adhésions, puisque 40 nouveaux membres ont été enregistrés depuis le 24 septembre. Sur le plan budgétaire, les objectifs ont été tenus, les dépenses réalisées pour cette manifestation ayant été en deçà du prévisionnel.

M. Musset souligne que la couverture presse a été de bon niveau, mais que la presse est surtout orientée dans la période sur le projet d'itinéraire transpyrénéen Toulouse-Barcelone E9, pour ce qui concerne les enjeux d'infrastructures de communication.

N. Couvreur indique que plusieurs participants ont communiqué à l'Anatap une évaluation très positive de la manifestation et suggéré une communication plus soutenue sur les enjeux de l'aéroport et ses modalités de mise en œuvre, et plus largement, sur l'avancement de la démarche.

- *Proposition de procès-verbal*

Le procès-verbal (cf. annexe) est adopté par le bureau. Il sera diffusé aux adhérents au moyen du site Interne de l'Association.

## **2. Nomination du bureau de l'Anatap**

Le projet de composition du nouveau bureau est adopté, figurant en annexe.

## **3. Proposition de cooptation de nouveaux administrateurs**

Un état est fait des différentes sollicitations réalisées dans la foulée de la manifestation aux différents maires ayant manifesté une position favorable au projet et des retours infructueux.

Marc Sanchez indique qu'il souhaite désormais apparaître au Conseil d'Administration en position de Maire de Lavelanet et non plus seulement en position de Président du Club des Entrepreneurs du Pays d'Olmes.

Il indique par ailleurs qu'il interviendra auprès d'élus locaux pour leur proposer d'intégrer la démarche Anatap, et notamment auprès du Maire de Montségur et la Maire de Mirepoix et de Larroque d'Olmes.

Cette initiative doit être étendue par ailleurs sur deux autres pistes évoquées :

- P. Peyronne, qui pourrait être relancé par Jean-Louis Vigneau, étant entendu que la question aéroportuaire a été abordée au cours d'un récent conseil municipal,
- JN Fondère, par A. Roumieu, dans la perspective de la démarche Scot à venir.

#### **4. Plan d'action 2009**

Les interventions doivent se poursuivre à différents niveaux : local (obtenir le consensus ariégeois), régional/ national (le seul niveau pertinent susceptible d'avoir un effet déclenchant sur mise en œuvre du projet) :

- *Au plan local :*

Des efforts de communication pourraient être poursuivis auprès du monde économique, notamment au moyen des réseaux constitués : UPAP, clubs d'entreprises, associations de commerçants.

Le rapport Odit (cf. annexe), qui met en évidence le lien entre le développement touristique et la desserte aéronautique pourra venir en appui au besoin de cette démarche d'appropriation du projet par le monde économique ariégeois.

D. Raynal signale que la priorité doit être donnée au plan départemental au projet E9 et qu'il faut veiller à ce que la démarche Anatap ne pénalise cet itinéraire capital pour le devenir de l'économie ariégeoise. Il indique par ailleurs que l'E9 doit constituer une opportunité pour aborder avec les décideurs locaux la question stratégique de la création d'une réserve foncière (de 1000 à 1500 ha) destinée à accueillir dans les meilleures conditions une plate forme multimodale performante associant route/ rail/ air.

Dans cette perspective, A. Roumieu souligne l'opportunité représentée par la démarche Scot à venir, dans le cadre de laquelle cette question de la maîtrise foncière sera abordée, en prenant en compte les programmes d'infrastructure E9 et la plate forme intermodale avec le couplage aéroportuaire/ ferroviaire. A. Roumieu informe le Conseil d'Administration d'un possible périmètre Scot Saverdun-Pamiers-Foix, plus pertinent que les périmètres initialement préfigurés, qui prend mieux en compte la programmation E9 (à l'exception de la Haute-Ariège qui pourrait ne pas s'associer sur ce périmètre).

N. COUVREUR signale également l'intérêt du CESEA (Conseil Economique, Social et de l'Environnement de l'Ariège), qui s'est prononcé dernièrement en faveur de l'E9, et qui pourrait être saisi le moment venu pour la démarche en faveur du projet aéroportuaire en Ariège, ainsi que l'a suggéré Roger Sicre au cours de l'AG de l'Anatap le 24 septembre dernier.

*- au plan régional*

H. Martre rappelle la position favorable de la Région Midi-Pyrénées ainsi que du Conseil Economique et Social Midi-Pyrénées.

Il interviendra au cours de prochains contacts auprès de la Mairie de Toulouse et du Grand Toulouse, dont les positions ne sont pas clairement affichées.

N. Couvreur souligne l'appui potentiel au plan régional représenté par M. Gilles Broquère, élu régional (membre de la Commission Transport) et Chef de Cabinet à la Dac Sud, qui s'est manifesté depuis l'AG du 24 septembre.

Une intervention auprès du nouveau Préfet de Région est par ailleurs également suggérée.

*- au plan national*

D. Raynal souligne le paradoxe du silence de l'Etat sur le projet, alors que des études ont été diligentées à son initiative dès le début des années 2000.

Henri Martre rappelle que la DGAC n'a pas suivi les recommandations du Préfet de Région de 2006. Il indique qu'il réactivera cette Direction, en prenant notamment appui les arguments du Grenelle (qui autorise les déménagements/ relocalisations de plateformes aéroportuaires dès lors qu'elles permettent de corriger des nuisances) ou encore de la Cour des Comptes qui souligne la faiblesse de la politique aéroportuaire nationale, dans la perspective de la saturation prévisible des aéroports parisiens et du sous-dimensionnement des aéroports régionaux comparativement à ceux des autres grandes régions européennes.

Henri Martre souligne par ailleurs qu'il sera essentiel de pouvoir dégager un consensus local pour faciliter une prise de décision positive à Paris.

Il est enfin rappelé la nécessité de mobiliser les parlementaires ariégeois sur cet enjeu.

## **5. Questions diverses**

Des vœux du Président H. Martre seront transmis prochainement auprès de la presse locale et régionale.